



## FORUM INTERNATIONAL DES PAYS D'AFRIQUE

### SUR LE LEADERSHIP FEMININ

Thème

**« Leadership féminin, autonomisation de la femme  
et développement économique de l'Afrique »**

**DU 05 AU 09 MARS 2019 A COTONOU (BENIN)**

**Intervention de Arlette BOCCOVI  
Directrice de SIRE OHADA  
Membre de l'IDEF  
Membre de CICCA-EUROPE**

**« La femme entrepreneure et OHADA : quelle plus-value pour les affaires ? »**

La femme, un être humain, dont les droits, ni même les conditions de vie, n'ont pas toujours été les mêmes que ceux de son semblable de sexe masculin. Une condition féminine aggravée par le mariage, un engagement pourtant heureux visant à célébrer une union de plus en plus consentie.

Cet engagement s'apparente selon certaines coutumes et même dans certains pays encore hélas, à une mise « sous tutelle ». En République Démocratique du Congo par exemple, jusqu'à son entrée dans l'espace communautaire africain du droit des affaires en 2012 l'autorisation du mari était requise pour la femme mariée avant toute activité commerciale. Nous dirons d'une manière générale, que l'avènement de l'OHADA, le nouveau droit des affaires en Afrique, est venu corriger, dans les pays membres, de façon incidente cette inégalité, voire cette aberration dans la mesure où l'OHADA ne fait pas de distinction entre



les conjoints, réservant à l'époux comme à l'épouse, les mêmes conditions pour faire des affaires.

Sans jamais comprendre ce qui a pu justifier cette injustice législative vis à vis de l'être humain féminin, je me réjouis profondément que cette époque soit résolue même si la bataille de la femme reste plus que jamais d'actualité pour qu'elle s'impose aussi bien dans la société dans laquelle nous vivons que dans le monde des affaires.

Je suis toujours surprise lorsqu'un journaliste ou un ami me demande comment je fais pour aller travailler dans différents pays alors que j'ai une famille !

La plus-value que la femme procure au monde des affaires se semble-t-elle pas évidente lorsqu'on prend le temps de l'analyser.

Nous le verrons, sa personnalité constitue un atout indéniable pour entreprendre. Des preuves concrètes à travers l'histoire, les statistiques et la réaction du pouvoir législatif démontreront cette réalité. Finalement, la plus-value de la femme entrepreneure ne va-t-elle pas au-delà de l'OHADA ?

### **1/ Ce qui caractérise l'entrepreneuse-femme au delà de la personnalité de l'entrepreneur**

Selon le dictionnaire Larousse, l'entrepreneur est un chef d'entreprise. Il est tantôt porteur d'un projet d'entreprise, tantôt dirigeant d'une entreprise davantage établie, à laquelle, il s'identifie personnellement.

Lorsque le chef d'entreprise ou l'entrepreneur est du sexe féminin, est-elle ou devrait-elle être appelée **Entrepreneuse** ou **Entrepreneure** ? Cette interrogation semble relever d'un débat linguistique et sociologique dans lequel nous nous interdisons de rentrer puisque ne présentant pas à nos yeux d'intérêt quant à l'action de la femme.

A la différence du terme « homme d'affaires », la dénomination « entrepreneur » laisse penser que celui-ci est fortement investi dans la création et le développement de son activité, que cet investissement soit matériel, physique ou psychologique.

La personnalité de l'« entrepreneur » impacte très souvent fortement l'entreprise qu'il a fondée ou qu'il a reprise. L'influence que la personnalité de l'entrepreneur exerce sur son entreprise ne peut donc être niée.



Le bon entrepreneur se doit d'avoir confiance en lui, d'avoir de la détermination, de la persévérance et le goût du challenge, avec un engagement total pour son entreprise.

A ces qualités élémentaires de l'entrepreneur, la femme y ajoutera sa douceur, sa force de négociation et de persuasion, sa prévoyance, son sens de l'organisation, son attention pour les autres, sa volonté de réussir pour son épanouissement personnel et celui de ses enfants (si elle est mère), la préservation de son honneur vis à vis de la société. La liste des qualités naturelles de la femme est inépuisable.

Lorsqu'une femme est la tête d'une entreprise, les clients, les partenaires et les financiers se sentent rassurés en raison de sa rigueur. Mais en raison de cette même rigueur que les collaborateurs tremblent parce qu'ils savent à l'avance qu'il leur faudra se mettre sérieusement au travail. Certains collaborateurs, peut être machos mais en réalité peu courageux, préfèrent être mutés ou changer de travail plutôt que de se laisser diriger par une femme.

Quelle absurdité ! Et pourtant les preuves de l'efficacité féminine sont concrètes et nombreuses.

## **2/ Démonstration par des preuves concrètes**

Il me semble important pour les femmes qui douteraient encore de leur puissance ou simplement de leur efficacité dans le monde des affaires, puissent au-delà des propos des hommes charmeurs, s'en convaincre à partir des éléments factuels.

- ***Le phénomène inégalable des « Nana benz »***

« Surprenante femme d'affaires, gestionnaire rigoureuse et redoutable, travailleuse infatigable, inventive et dans l'air du temps, qu'elle soit grossiste ou revendeuse de pagnes, la Nana Benz reste pour nous un modèle de réussite et de leadership féminin à l'africaine ». Cette description de l'entrepreneure togolaise n'est pas de moi mais d'un article publié dans la revue « Elle » au sujet du leadership féminin en Afrique.



Ces dames entrepreneures pour la plupart très peu instruites, ont pourtant marqué l'histoire du commerce au féminin ainsi que l'histoire de la mode en Afrique.

- *L'impact de la gente féminine dans le management des grandes entreprises*

Un dossier publié dans Jeune Afrique Magazine révèle que les résultats des grandes entreprises augmentent de l'ordre de 20 % lorsqu'elles sont dirigées par des femmes ou lorsque le comité exécutif compte en son sein des femmes.

- *Le développement de la micro finance pour et grâce à la femme*

Les bénéficiaires de la micro finance sont majoritairement des femmes très pauvres évoluant dans le secteur non structuré communément appelé « secteur informel », n'ayant aucun accès aux systèmes de crédit existants. Ces femmes lorsque le système financier leur fait confiance, déçoivent très peu. En effet le taux de non remboursement dans le secteur de la microfinance qui s'en tient à sa cible est de moins de 10%.

C'est l'occasion de rappeler que le financement des activités des femmes démunies permet un essor économique et social. C'est pourquoi toutes les initiatives pour aider la femme africaine à se prendre en charge pour le petit commerce ou l'initiative privée sont à encourager.

- *« Les grandes dames de l'informel » largement financées par les banques*

En dépit de leur réglementation stricte et leurs exigences, les banques ne peuvent s'empêcher de trouver des échappatoires pour courtiser et financer les dames commerçantes du secteur informel. Ces dames qui brassent des millions de FCFA par jour ne peuvent laisser les banques indifférentes.

- *Les efforts de l'OHADA pour intégrer l'économie parallèle*

Parce que près de 80 % du Produit Intérieur Brut (PIB) des pays concernés provient du secteur informel dominé par les femmes que le législateur ne peut pas rester insensible à ce sujet. La loi a ainsi créé un statut spécial avec peu d'exigences à l'endroit des personnes qui seraient déclarées dans ce cadre. C'est le statut de l'entrepreneur qui est créé pour intégrer l'ensemble des acteurs de l'informel. Les couturières, les coiffeuses, les revendeuses, les



restauratrices (maquis) ..... y trouvent leur compte. Il est simplement demandé aux petits entrepreneurs de s'enregistrer et de communiquer un minimum d'informations financières pour bénéficier du statut de l'entrepreneur faisant sortir du secteur informel.

### **3 / L'entrepreneuriat au féminin : Non seulement une plus-value pour les affaires mais une voie royale pour une véritable émancipation de la femme**

Si les femmes se livrent de plus en plus à l'entrepreneuriat, c'est parce qu'elles ont de plus en plus confiance en elles, qu'elles ont conscience de leur aptitude, compétence et capacité.

Nous avons suffisamment démontré l'impact positif de l'entrepreneuriat au féminin sur l'économie nationale et celle de l'espace juridique commun appelé OHADA.

Mais la réussite de la femme dans l'entrepreneuriat est surtout un gage de son émancipation. La femme entrepreneure, c'est la femme qui sait innover, qui sait prendre des décisions, régler des problèmes ou y trouver des solutions mais aussi celle qui a un pouvoir financier. Elle sait gagner et perdre de l'argent ; ce qui devrait la mettre à l'abri de toute tentation de se laisser séduire par l'argent ou de se laisser dominer par quiconque.

A partir de cet instant, cette femme que certains appelleraient « femme émancipée » que j'appelle simplement FEMME sera en mesure de faire face valablement à l'éducation de ses enfants, si elle est mère préparant ainsi dignement la relève de demain.

Madame la Présidente de l'OPALEF, chère Catherine SAMBA-PANZA je voudrais vous solliciter pour veiller particulièrement à la mise en œuvre concrète et rapide d'actions tendant à booster l'entrepreneuriat féminin sur notre continent.

Je vous remercie !